

D 030326-02

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT**Séance du 3 mars 2026**

Sur convocation en date du 25 février 2026, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 3 mars 2026 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	CHEVILLARD Jean Luc	BURTIN Béatrice
JANODY Patrice	CHANEL Serge	JACQUEMET Rodolphe
CHATARD Kévin	VINIERE Michel	LAUPRETRE Patrick
VEUILLET Philippe	BONHOURE Paola	THERMET Laure
MARION Isabelle	MOREAU DE SAINT MARTIN Claire	PERDRIX Catherine
MERLE Sandra	BURDY Meryl	DAVID Magalie
TAPONARD Emmanuel	SCHUBERT Anja	JOSSERAND Raphaël

Etaient excusés :

Myriam BRUNET a donné pouvoir à Bernard PERRET
Zahira BELQAID a donné pouvoir à Sandra MERLE
Jean-Louis BILLOUD
Joséphine MAZUÉ

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2026

Entendu le rapport de M. Jean-Luc BLANC, Adjoint au Maire délégué aux finances et ressources humaines, tarifs des services publics, commerce, partenariat financier

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les dispositions de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) imposent désormais aux collectivités locales, de plus de 3 500 habitants, une délibération spécifique relative au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ainsi depuis le 20 novembre 2015, M. le Préfet demande à ce que la délibération relative au débat d'orientation budgétaire soit accompagnée de ce rapport dont un exemplaire était joint à la note de synthèse.

Vu la réunion de la Commission des Finances ayant eu lieu le 17 février 2026

Le débat s'articule autour des points suivants :

- Orientations financières du mandat 2020-2026
- Eléments relatifs à la situation financière de la Commune pour l'année écoulée
- Evolution des indicateurs d'épargne
- Evolution de l'encours de la dette, caractéristique de l'encours de la dette, capacité de désendettement, point sur les engagements pluriannuels,
- Evolution des recettes de fonctionnement
- Résultats prévisionnels 2025
- Point sur les dépenses d'investissement réalisées en 2025
- Point sur la mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement 2020-2026

D 030326-02

A l'issue de la présentation du rapport joint à la présente délibération, les membres du Conseil municipal sont invités à s'exprimer sur les orientations budgétaires 2026.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026
- noter que le rapport sur les orientations budgétaires (ROB) comportant des indications sur les engagements pluriannuels et la structure et la gestion de la dette a été diffusé à chacun des conseillers municipaux avec la note de synthèse
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,
Bernard PERRET



Le Secrétaire de Séance,
Emmanuelle MERLE





DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

- ✓ Contexte économique
- ✓ Rappel des orientations du mandat 2020-2026
- ✓ Situation financière de la Commune pour l'année écoulée
- ✓ Epargne
- ✓ Point sur les dépenses d'investissement réalisées
- ✓ Gestion de la dette
- ✓ Résultats prévisionnels 2025 et évolution des résultats
- ✓ Orientations 2026

Contexte économique



Contexte économique

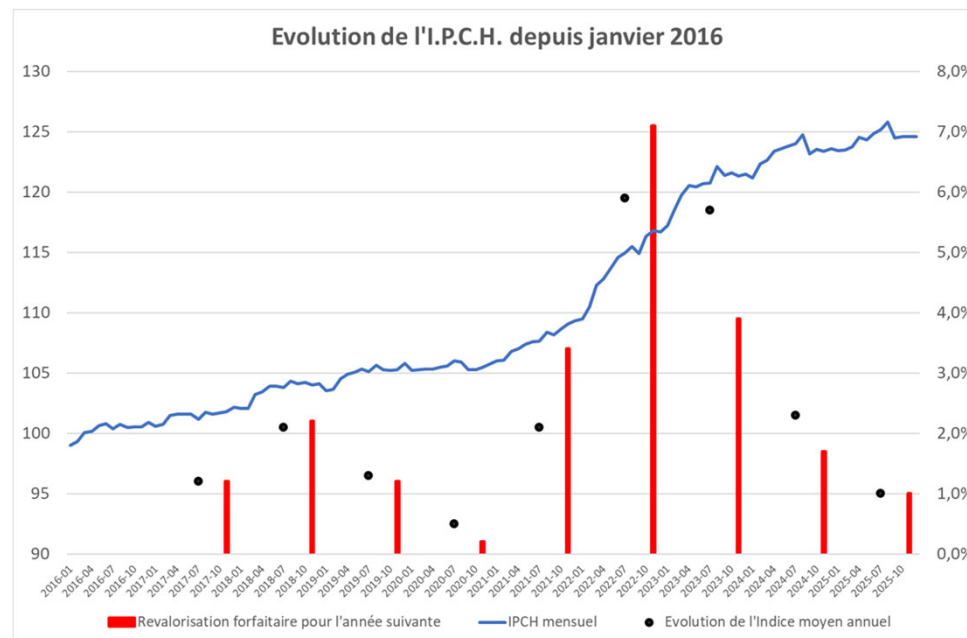
- ✓ La loi de finances 2026 s'inscrit dans un contexte de forte contrainte budgétaire et de pressions politiques multiples. Le gouvernement a choisi une approche équilibrée : maintien de la discipline fiscale sans mesures perçues comme punitives pour les ménages. Le texte repose sur une hypothèse de croissance modeste, autour de 1% en 2026, et prévoit un effort budgétaire de près de 12 milliards d'euros d'économies nettes sur la dépense publique. L'objectif est de ramener le déficit public à 5,1% du PIB en 2026, contre 5,5% en 2025, avec une stabilisation progressive de la dette autour de 116% du PIB.

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur (en Mds€)						
	2024 T2	2024 T3	2024 T4	2025 T1	2025 T2	Variation entre T2 2024 et T2 2025
Ensemble des adms. Publiques	3229,7	3301,4	3305,3	3345,4	3416,3	+ 187
En point de PIB (*)	112,1%	113,6%	113,2%	113,9%	115,6%	+ 3,5%
Dont :						
- Etat	2630,9	2690,7	2687,0	2723,4	2787,7	+ 157
- Organismes divers d'adm centrales	68,5	68,7	69,8	69,7	68,7	0
- Administration publiques locales	248,6	250,0	261,9	262,5	262,4	+ 14
- Administration sécurité sociale	281,7	292,1	286,5	289,8	297,6	+ 16

- ✓ Pour y parvenir, le gouvernement mise sur trois leviers principaux : une hausse des recettes ciblée sur les patrimoines inactifs, un gel partiel des dépenses de fonctionnement, et la rationalisation des niches fiscales.
- ✓ Pour financer le déficit résiduel, l'État français recourra massivement à l'émission de dette à moyen et long terme, estimée à près de 285 milliards d'euros en 2026, selon l'Agence France Trésor. La charge d'intérêts, déjà supérieure à 72 milliards d'euros en 2025, pourrait approcher les 80 milliards si les taux d'emprunt demeurent autour de 3% sur le 10 ans.

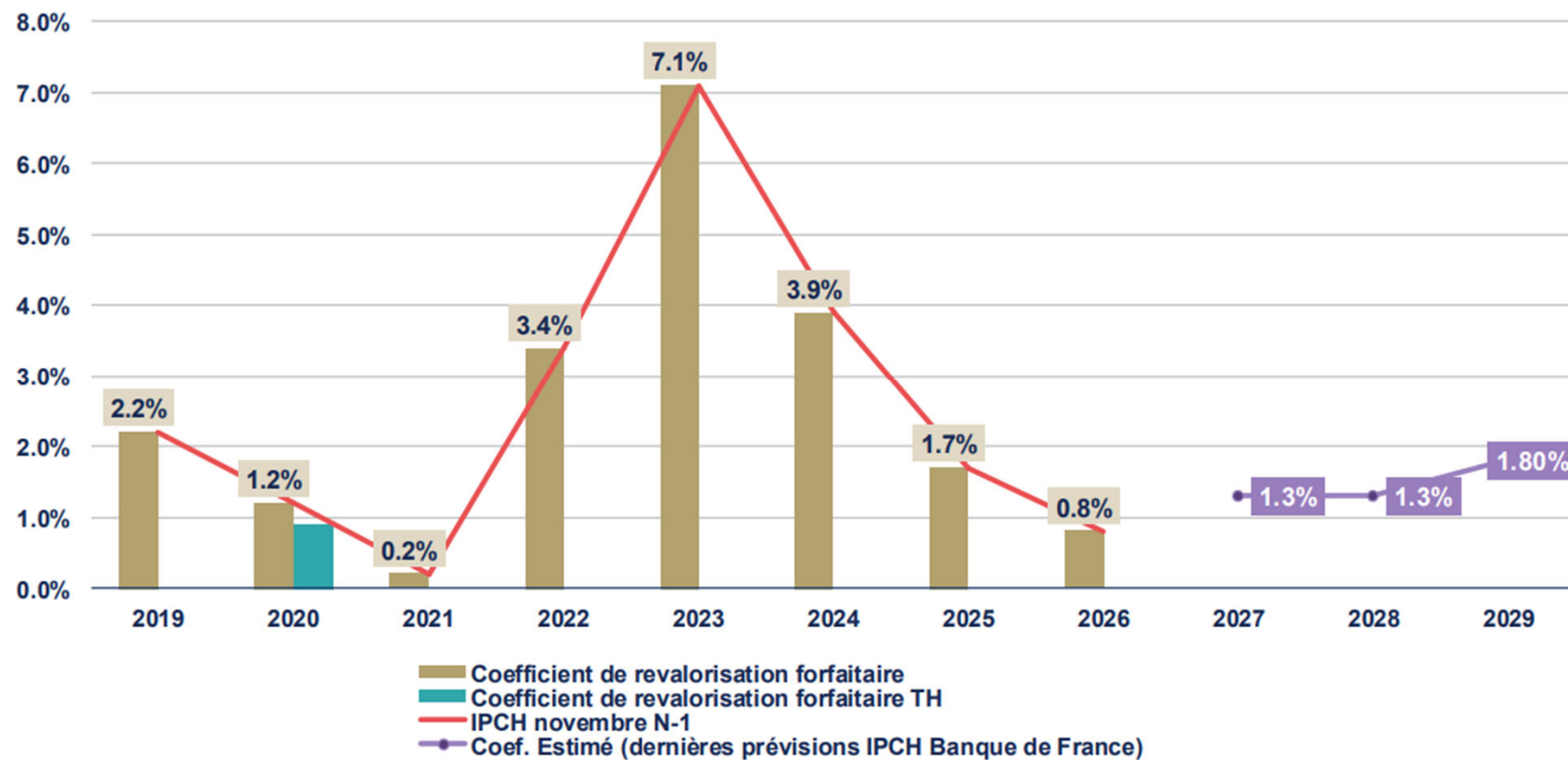
Contexte économique

- ✓ Au troisième trimestre 2025, la croissance du PIB français s'est accélérée à +0,5 % par rapport au trimestre précédent, après +0,3 % au deuxième trimestre. Cette performance, supérieure aux attentes, marque une légère reprise de l'activité économique, portée essentiellement par les exportations et par un regain d'investissement des entreprises.
- ✓ Sur le front des prix, l'inflation poursuit sa décélération. En septembre 2025, l'indice des prix à la consommation a progressé de +1,2 % sur un an, selon l'INSEE. L'indice harmonisé européen (IPCH) s'élève à +1,1%. La hausse des prix est désormais concentrée dans les services (+2,4 %), tandis que les prix de l'énergie reculent fortement (-4,5 % sur un an) et que l'alimentation se stabilise.



Contexte économique

Les dernières projections de la Banque de France sur les prochaines années :



Loi de finances 2026

Les principaux impacts, pour le budget des collectivités locales, de la loi de finances 2026, sont les suivants :

- ✓ Stabilité de l'enveloppe globale de la DGF à 27,2Md€ mais reprise de l'écrêtement qui générerait une baisse de la DGF
- ✓ Pas de prélèvement au titre du dispositif de lissage conjoncturel (DILICO) pour les communes
- ✓ Baisse de la compensation de la réduction des bases industrielles : un coefficient de 0,807 sera appliqué au montant de la compensation de l'abattement de 50 % des bases des locaux industriels. Ce montant est plafonné à 2 % des recettes réelles de fonctionnement de l'année N-2. La commune de Viriat sera impactée par cette mesure.
- ✓ Poursuite de la hausse des taux de cotisations employeurs à la CNRACL : + 3 points par an pendant 4 ans (jusqu'en 2028).
- ✓ Pas de suppression du FCTVA en fonctionnement ni d'année blanche en investissement

Rappel des orientations du mandat 2020-2026



Rappel des orientations du mandat 2020-2026

- ✓ L'augmentation des taux d'imposition n'était pas la piste privilégiée mais l'explosion de l'inflation a nécessité d'augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière après 21 années de stabilité pour permettre de poursuivre la réalisation des investissements et l'entretien du patrimoine communal
- ✓ Maintien du niveau d'endettement de la Commune au dessous de 4 années d'épargne brute soit le niveau de 2014
- ✓ Mise en œuvre du programme d'investissement 2020-2026 à un rythme permettant de ne pas augmenter le niveau d'endettement de la Commune par rapport à celui constaté en 2014

Tout en se gardant des marges de manœuvre pour la réalisation de projets non identifiés en début de mandat.

Situation financière Prévisionnelle de l'année écoulée

Sous réserve du CFU non encore établi à ce jour par les Services de
Gestion Comptable de Bourg en Bresse



Situation financière réalisée prévisionnelle 2025

En €	2025	2024	2023	2022	2021
Recettes réelles de fonctionnement	8 814 634,77	9 323 337,12	8 648 439,23	8 023 681,12	7 603 758,85
Dépenses réelles de fonctionnement	7 046 186,45	6 987 482,82	6 532 821,62	6 280 498,63	5 854 529,00
Epargne de Gestion	1 830 317,11	2 005 891,89	2 225 027,62	1 828 170,63	1 726 134,01
Epargne Brute	1 707 745,45	1 910 475,89	2 116 236,49	1 743 279,06	1 628 274,62
Epargne Disponible	1 118 938,94	1 407 628,96	1 516 884,49	1 166 605,56	1 061 175,91

- ✓ Les recettes réelles de fonctionnement 2025 (hors report) s'élèverait à 8 814 634,77 € auxquelles vient s'ajouter le report de 2024 pour 2 541 044,53 €. En recettes réelles hors produits exceptionnels, une baisse de – 1,33 % s'établirait entre 2024 et 2025.
- ✓ Le montant des dépenses réelles s'élèverait à 7 046 186,45 euros soit +58 703,63 € par rapport à 2024 (+ 0,84 % entre 2024 et 2025).
- ✓ Le résultat de fonctionnement dégagé pour l'exercice 2025 s'élèverait à 703 804,62 euros. Avec le report de résultat de l'exercice 2024, le résultat de fonctionnement serait globalement à 3 244 849,15 euros.

Recettes réelles de fonctionnement / habitant à Viriat : 1 233,85 € / hab

Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ : 1 364,43 € / hab

Dépenses réelles de fonctionnement / habitant à Viriat : 986,31 € / hab

Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ : 1 135,41 € / hab

Rappel :

Epargne de gestion = Recettes Réelles hors cession – dépenses réelles hors intérêt

Epargne Brute = Epargne de gestion – Intérêts de la dette

Epargne Disponible = Epargne brute – Remboursement du capital

Recettes de fonctionnement réelles prévisionnelles 2025

- ✓ Des recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels en baisse de - 1,33 % soit – 117 527,45 € par rapport au compte administratif 2024 :

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variations	Variations - En %
ATTENUATION DE CHARGES	110 637,24	133 117,11	-22 479,87	-16,89%
OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	45 673,81	28 576,90	17 096,91	59,83%
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	904 117,16	896 513,46	7 603,70	0,85%
IMPOTS ET TAXES	5 970 480,53	6 136 341,22	-165 860,69	-2,70%
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 485 528,57	1 548 172,77	-62 644,20	-4,05%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	238 294,40	124 209,36	114 085,04	91,85%
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	40 554,44	28 407,50	12 146,94	42,76%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	62 358,29	453 533,19	-391 174,90	-86,25%
REPRISES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 664,14	3 042,51	-378,37	-12,44%
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 541 044,53	1 614 220,53	926 824,00	57,42%
TOTAL RECETTES	11 401 353,11	10 966 134,55	435 218,56	3,97%
Montant des recettes réelles :	8 814 634,77	9 323 337,12	-508 702,35	-5,46%

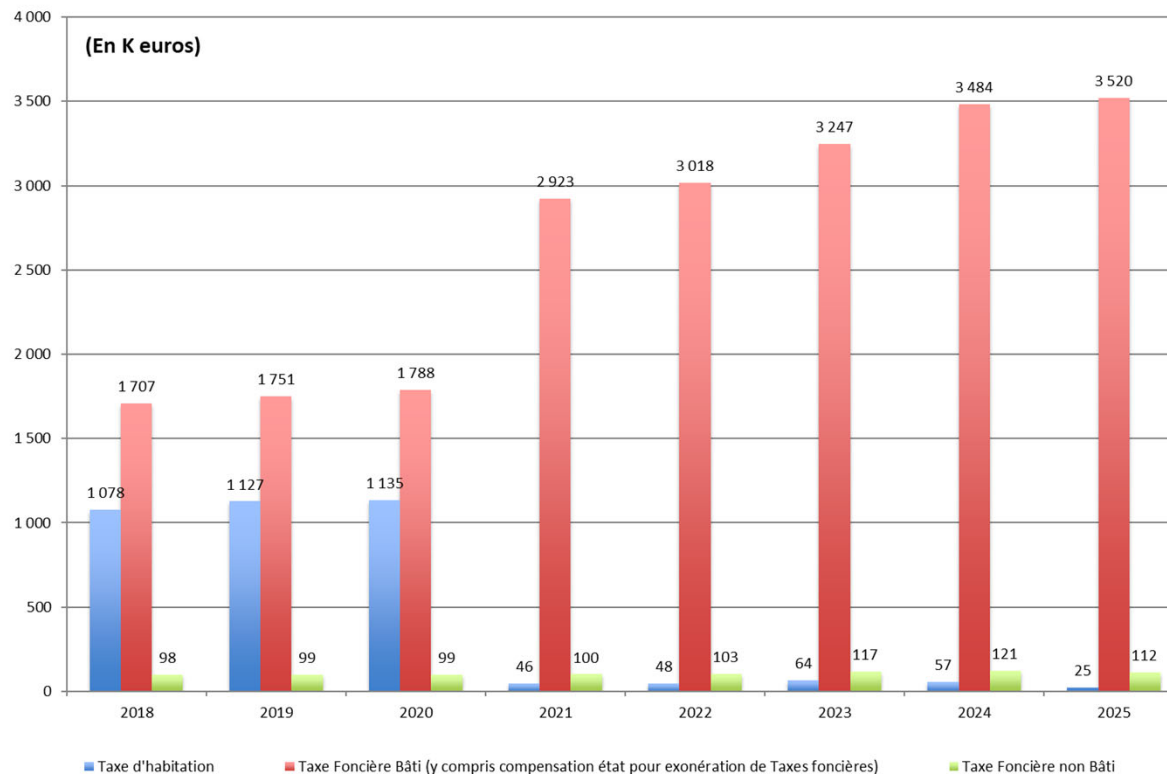
Une diminution des recettes qui s'explique par la baisse des taxes additionnelles aux droits de mutation et une baisse des cessions d'immobilisations.

Une baisse des recettes d'impôts et taxes

- ✓ Une baisse du produit des impôts et taxes de – 165 860,69 € soit - 2,70 % :
 - La taxe additionnelle aux Droits de Mutation à Titre Onéreux connaît une forte baisse de 91 599 euros dû à un fort ralentissement des transactions immobilières. Les produits de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité sont également en recul de – 3 252,07 euros soit une baisse de - 1,81 %.
 - L'attribution de compensation versée par GBA au titre de l'ancienne taxe professionnelle perçue en 2001 par la commune de 1 764 342 € (1 824 218,08 € en 2024 ; 1 728 355,65 € en 2023) diminue de 59 876,08 € par rapport au montant versé en 2024 :
 - Cette baisse s'explique par le fait que l'attribution de compensation 2024 comprenait un reversement exceptionnel de l'amortisseur d'électricité au profit de la commune de Viriat de 52 220,52 €.
 - Le coût de l'adhésion au service commun Informatique et Télécommunications est en augmentation de + 7 655,56 € par rapport à 2024.

Une diminution des recettes de la fiscalité directe locale

Les recettes des contributions directes (Impôts fonciers) ont diminué de - 5 542 € notamment la part de la taxe d'habitation qui recule de - 56,80 % et la part de la taxe foncière non bâtie de - 7,65 % alors que la part de la taxe foncière sur le bâti est en légère progression de + 1,03 % :



La diminution de la taxe d'habitation de - 32 293 € s'explique par la réduction du périmètre des résidences secondaires. L'article 110 de loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 a limité le périmètre aux seules résidences secondaires et non plus à l'ensemble des « locaux meublés non affectés à l'habitation principale ». Cette baisse a fait l'objet d'une compensation à hauteur de 13 977 € en 2025 dans les dotations et participations au titre de la compensation de l'exonération.

Impôts et taxes / habitant à Viriat :
835,73 € / hab

Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
877,24 € / hab

Autres recettes d'impôts et taxes

- ✓ Les rôles supplémentaires de fiscalité directe locale ont été limités à 1 001 euros contre 16 544 euros en 2024.
- ✓ Ces diminutions sont atténuées par la hausse de la taxe locale de publicité extérieure de + 7 053,46 euros et les taxes sur les pylônes électriques de + 2 898 euros.

Stabilisation des produits des services du domaine

- ✓ Les recettes des produits des domaines évolueraient de + 0,85 % en 2025 avec :
 - Notamment d'une part :
 - Une baisse des redevances acquittées par les usagers pour la garderie périscolaire et le centre de loisirs extrascolaire : - 4 175 €
 - Une baisse des recettes enregistrées par les établissements d'accueil du jeune enfant : - 5 906 €, le volume d'heures facturées diminue sur 2025 et passe de 104 045 heures à 96 454 heures :

	2025		2024		Variations			
	Volume d'heures	Taux horaire moyen	Volume d'heures	Taux horaire moyen	en heures	en %	en valeur	en %
Multi-Accueil	48 505	2,41	51 514	2,14	-3 009	-5,84%	0,27	12,62%
Crèche familiale	33 554	1,81	35 985	1,82	-2 431	-6,76%	-0,01	-0,55%
Micro-Crèche	14 395	1,64	16 546	1,89	-2 151	-13,00%	-0,25	-13,23%
Total	96 454		104 045		-7 591			

- D'autre part, les recettes enregistrées par le Restaurant Scolaire repartent à la hausse : + 17 152 €. Le nombre de repas a augmenté passant de 73 424 repas en 2024 à 74 608 repas en 2025 soit une augmentation de + 1,61 %.
- Les droits de pesage se stabilisent à 16 464 € contre 15 235 € en 2024 après un fort accroissement en 2024. Les redevances d'occupation du domaine public stagnent à - 0,48 % tout comme les concessions sur le cimetière : -1,27 %.
- Les refacturations à GBA progressent de 10 % avec notamment la prise en charge d'une partie de l'entretien de la voie verte.

Diminution des dotations de l'état

- ✓ Les dotations de l'état diminuent de - 4,05 % par rapport à 2024.
- ✓ Les dotations de l'Etat ne s'élèvent plus qu'à 186 696 € en 2025 en hausse de 3 863 € par rapport à 2024 (cumul de la Dotation Globale de Fonctionnement + Dotation de Solidarité Rurale). Suite à la reprise des écrêtements instaurée par la loi de finances 2025, la Dotation Globale de Fonctionnement ne s'élève plus qu'à 27 234 € alors qu'elle représentait une recette de 674 252 € en 2013.
- ✓ Les compensations au titre des exonérations des taxes foncières et des taxes d'habitations sont en hausse de + 24 098 €. Cet accroissement est temporaire puisque la loi de finances 2026 a prévu une réduction de la compensation avec l'application d'un coefficient correcteur de 0,807.
- ✓ Les participations de la CAF sont en baisse et représentent un montant de 729 057 € (contre 754 820 € en 2024). Cette diminution est liée à la baisse des fréquentations des services qui résulte de la chute de la natalité.

D.G.F / habitant à Viriat : 26,13 € / hab

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
159,38 € / hab**

Augmentation des autres produits

- ✓ Dans la mesure où en 2024, des biens immobiliers, accueillant des locataires, ont été vendus les revenus afférents ont connu une diminution. Ces pertes de revenus ont été compensées en partie avec notamment l'arrivée de nouveaux locataires : JULIE Coiffure (Relocalisation suite à l'arrêté de mise en péril) et LAFOREST Sarah (Etude notariale). La régie des locations de salles municipales a également connu une hausse de + 4 513 euros par rapport à 2024.
- ✓ En 2025, la subvention au titre des charges de centralité versée par GBA de 90 000 € a été reclassée en autres produits de gestion courante alors qu'elle figurait dans les dotations et participations en 2024.
- ✓ L'exercice 2025 a été marqué par 3 cessions :
 - Cession de parcelles en zone d'activités des Baisses pour 60 555 €
 - Cession de parcelle à Majornas / Sci les LIAVOLES pour 257 €
 - Vente de matériels obsolètes : 1 200 €

En 2024, les cessions représentaient un montant de 425 000 euros (Cession du tènement Marcepoil, entrepôt Rue de la Charollaise, parcelles de la zone d'activités des Baisses).

Augmentation des autres produits

- ✓ Sur 2025, les placements sur les comptes à terme ont permis de générer des produits financiers pour 40 554,44 €. Cette recette atténue l'augmentation des intérêts financiers de + 27 155,70 €.
- ✓ Les atténuations de charges ont baissé de – 20 869,47 € notamment sur la partie des indemnités journalières. Cela est lié à une baisse de l'absentéisme rémunéré sur 2025.

Dépenses de fonctionnement réalisées prévisionnelles 2025

- ✓ Des dépenses de fonctionnement en diminution de -3,19% soit – 268 586 € par rapport au compte administratif 2024.

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variations	Variations - En %
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 849 435,10	1 992 441,10	-143 006,00	-7,18%
CHARGES DE PERSONNEL	4 365 996,67	4 192 988,73	173 007,94	4,13%
OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 110 317,51	1 437 607,20	-327 289,69	-22,77%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	664 627,55	687 335,61	-22 708,06	-3,30%
CHARGES FINANCIERES	122 571,66	95 415,96	27 155,70	28,46%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 005,39	2 535,39	2 470,00	97,42%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 973,27	2 664,14	1 309,13	49,14%
ATTENUATION DE PRODUITS	34 576,81	14 101,89	20 474,92	145,19%
TOTAL DEPENSES	8 156 503,96	8 425 090,02	-268 586,06	-3,19%
Dépenses réelles de fonctionnement : Capacité d'autofinancement	7 046 186,45	6 987 482,82	58 703,63	0,84%

Baisse des charges à caractère général

- ✓ - 143 006 € des charges à caractère général soit – 7,18 %
 - Le poste « Achats et variations de stocks » qui enregistrerait une baisse globale de – 9,63 % soit – 86 692,58 € par rapport à 2024.

Le poste d'énergie et électricité diminue nettement de – 102 871 € après une année particulièrement haute en 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par une baisse du prix du gaz et de l'électricité. Les consommations de gaz des sites municipaux ont augmenté sur 2025 de 66 534 kWh alors que les consommations électriques ont baissé de 25 562 kWh.
 - Le poste « services extérieurs » baisse de -1,45 % soit -10 045 €. Cette diminution s'explique par :
 - Les dépenses d'entretien et réparation des bâtiments : - 44 884 €, pour rappel, la réfection de la toiture de l'Eglise avait généré une dépense exceptionnelle en 2024 de 39 374 €,
 - Les contrats de prestations de services avec des entreprises extérieures, le recrutement en interne d'un agent d'entretien pour le multi accueil a permis de ne plus faire appel aux prestataires extérieurs : - 17 669 €,
 - Une baisse des frais de maintenance de – 14 374 € et des versements à des organismes des formation : - 7 218 €,
 - Ces diminutions sont compensées par une augmentation de l'entretien et réparation des voiries : + 61 440 €.

Baisse des charges à caractère général

- ✓ Le poste « Autres services extérieurs » connaîtrait une baisse de - 8,13 % soit – 28 616,18 €. Cette diminution s'explique par une baisse des honoraires de – 60 080,16 € après une année 2024 exceptionnellement élevée. L'année 2025 a été marquée par
 - Des honoraires liés à la mise en œuvre de la procédure d'arrêté de mise en péril de commerces de proximité : +11 376 €
 - Le recours aux conseils juridiques pour accompagner la collectivité en matière de contentieux (urbanisme, ressources humaines) : 25 392 €
 - Des frais de portage foncier pour 9 151 €

Les publications dans les journaux d'annonces légales ont été plus nombreuses et ont générées une hausse du poste de + 17 061 €.

- ✓ Le poste « Autres Impôts et Taxes » baisse de -17 652 € avec notamment l'obligation de versement d'une contribution pour le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de 4 590 € contre 13 762 € en 2024. En effet, la collectivité compte 5 % d'agents bénéficiant d'une reconnaissance TH en 2024 contre 2,94 % en 2023. La cotisation varie en fonction de ce pourcentage et est appelée en N+1.

Augmentation des charges de personnel

- ✓ En 2025, les charges de personnel ont augmenté de + 4,13 % soit + 173 007,94 € par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique notamment par :
 - ✓ La création d'un poste d'agent de responsable de la commande publique et veille juridique en février 2025.
 - ✓ Après plusieurs mois d'emplois vacants en 2024 et en 2025, plusieurs postes ont été pourvus en cours d'année comme le poste de Directeur de l'Action Educative et Affaires Scolaires ainsi que le Responsable des ACM, des animateurs et autres postes du service périscolaires et extrascolaires, auxiliaires de puériculture, agents polyvalents d'entretien des espaces verts et de la voirie, agents d'hygiène et d'entretien.
- ✓ L'année 2025 a également été marquée par la première année d'augmentation (+3 points) des cotisations CNRACL soit une hausse de + 58 899 €.

	CA 2025	CA 2024
Nombre d'agent au 31/12	102	101
Traitement brut indiciaire	2 348 823	2 276 865
NBI	15 634	15 194
Régime indemnitaire	400 849	398 964
Heures supplémentaires payées	6 313	17 291
Supplément familial de traitement	39 684	42 018
Indemnités d'astreinte	11 091	12 281
Titre restaurant participation agent déduite	55 127	46 272
Participation protection sociale	19 384	20 598

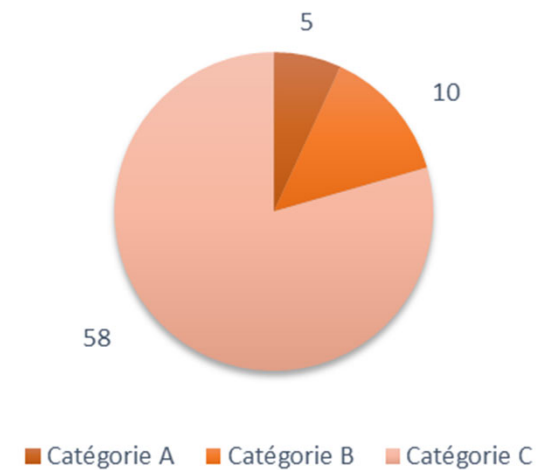
Charges de personnel / habitant à Viriat : 611,14 € / hab

Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ : 630,12 € / hab

Répartition des effectifs au 1^{er} janvier 2026

		Nbre d'agents	ETP
titulaires stagiaires	Emploi fonctionnel	1	1
	Filière administrative	11	11
	Filière Animation	10	9,13
	Filière culturelle	3	3
	Filière Médico-Sociale	7	7
	Filière Sociale	6	5,84
	Filière Sécurité	1	1
	Filière technique	34	31,92
	SOUS TOTAL	73	69,89
contractuels	contractuels	21	14,87
	apprentis	1	1
	assistantes maternelles	7	7
SOUS TOTAL	29	22,87	
TOTAL	102	92,76	

REPARTITION DES AGENTS FONCTIONNAIRES SELON LA CATEGORIE

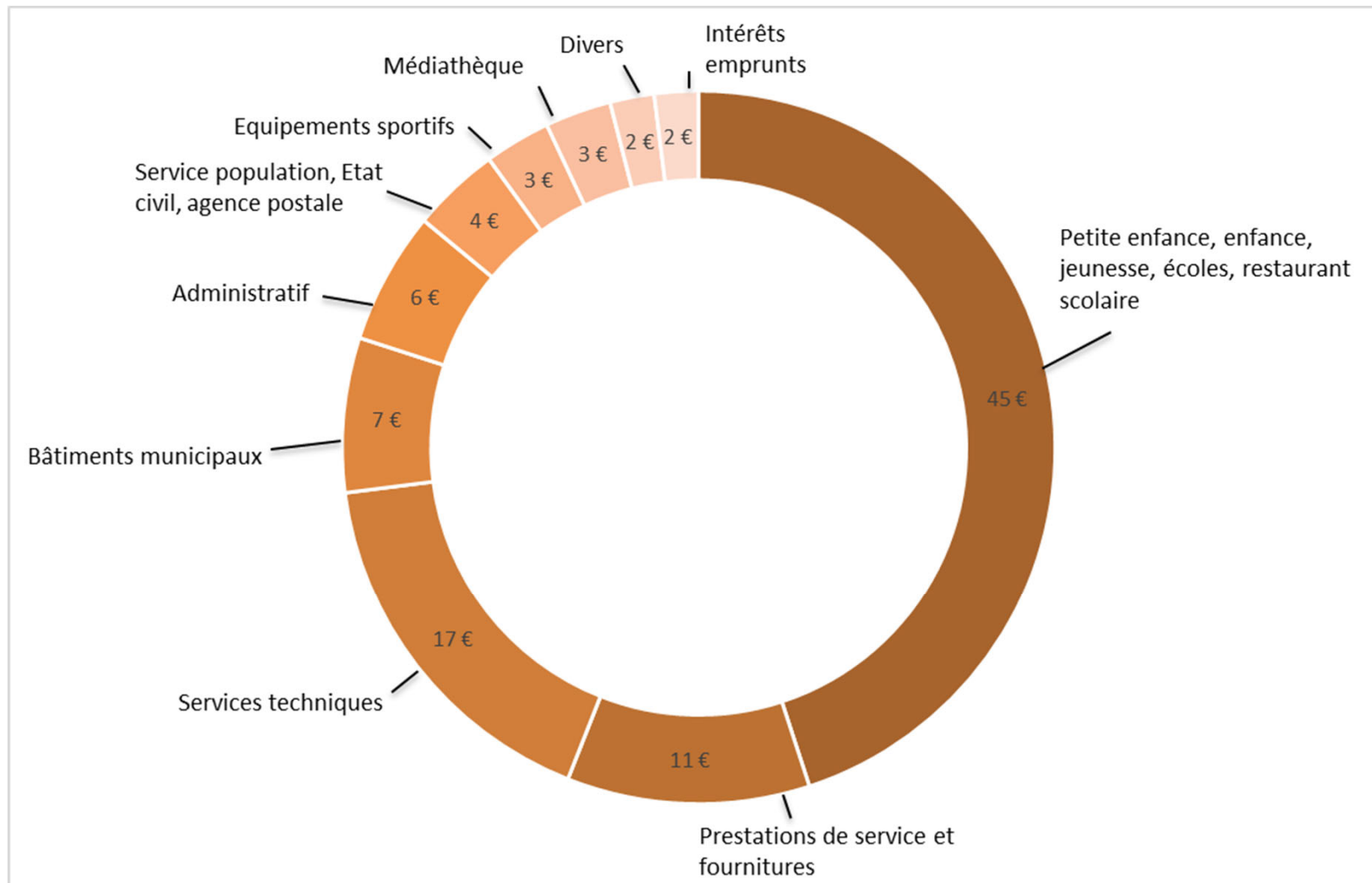


Augmentation des autres charges

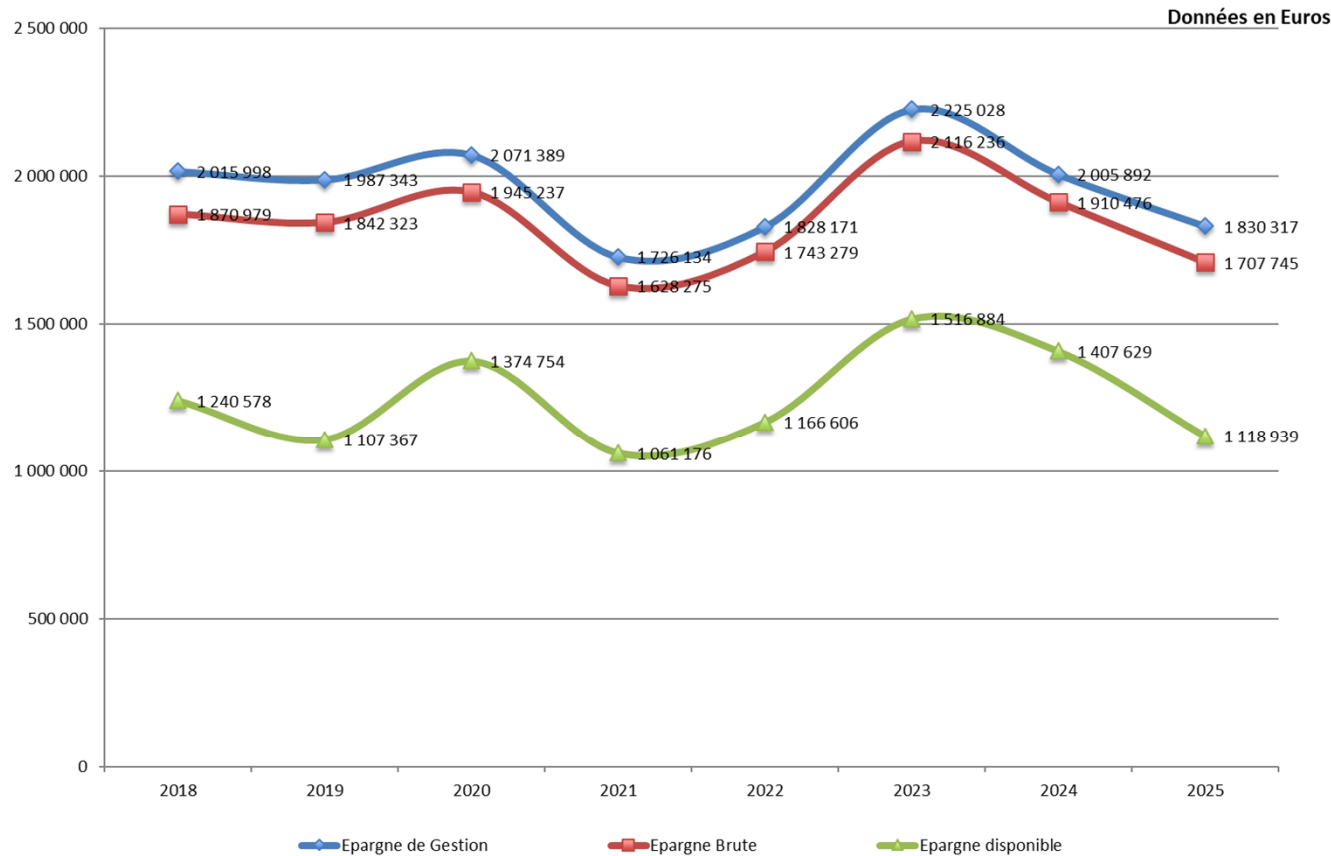
- ✓ Le poste « Autres charges de gestion courantes » enregistre une baisse de - 22 708,06 €. Cette diminution s'explique par la baisse de la cotisation au SIEA de – 71 670 €. Les appels de fonds sont réalisés dorénavant en année civile et ne font plus l'objet d'un calcul de solde en N+1. Pour rappel, à compter du 1^{er} janvier 2024, les dépenses relatives à des travaux réalisés par le SIEA sont comptabilisées en investissement.
Les contributions obligatoires aux écoles privées ont connu une augmentation de + 38 088 € principalement liée à la hausse de la contribution à l'école privée St Joseph de Viriat + 27 976,98 €.
- ✓ Le poste de « charges financières » augmente avec une charge de 122 572 € sur 2025 soit + 27 156 € par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique par la contractualisation des nouveaux emprunts en 2024. Cette dépense est compensée en partie par la perception des produits financiers générés par les placements financiers.
- ✓ Au sein du chapitre « Atténuation de produits », il est à noter que la commune ne contribue plus au Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales. La fusion des 7 intercommunalités au 1^{er} janvier 2017 a eu pour effet une mutualisation entre les communes et intercommunalités contributrices et celles bénéficiaires permettant de diminuer de manière importante le montant acquitté au FPIC pour le territoire.

En 2025, GBA a appelé, pour la deuxième année, le reversement de 50 % de la Taxe Foncière sur implantations nouvelles ou extensions d'implantation situées dans les ZAE communautaires définies dans la convention de partage de la fiscalité. Le reversement s'est élevé à 20 240 €.

TYOLOGIE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR GRAND SECTEUR EN 2025 POUR 100 €



L'épargne prévisionnelle de 2025



Une épargne prévisionnelle en baisse mais qui reste confortable.

Recommandations Finances Actives : avoir au moins 2 mois de masse salariale soit environ K€.800.

**Epargne disponible / habitant à Viriat :
156,63 € / hab**

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
136,39 € / hab**

Le Budget d'investissement 2025 : 3,3 M € réalisés + 0,568 M € de Restes à Réaliser

	Réalisé en k€	RAR en K€
RAR 2024 payés en 2025	461	
Prog 0 phyto	7	0
Prog études d'aménagement (Révision PLU)	27	En AP
Prog Bâtiments loués	17	9
Prog SLIS	2	0
Prog Culture (Livres/Jeux)	24	2
Prog Economie d'énergie (GTC Salle André Chanel et Ecole de la Prairie – Programmation LED dans les bâtiments)	24	5
Prog Equipements festifs	3	0
Prog Accueil Collectif de Mineurs (Aménagement d'une salle de pause, Rééquipement des espaces d'accueil)	49	4
Prog Equipements ludiques / Loisirs (Balisage des sentiers de randonnées)	0	11
Prog Equipements scolaires	24	2
Prog Equipements informatiques (solde de l'école numérique)	47	0
Prog équipements services municipaux (Robot tonte Parc des Sports + Faucheuse + Sableuse)	54	3
Prog Equipements sportifs (Travaux d'étanchéité des vestiaires Rugby/Foot)	194	27
Prog foncier (Annuités tènements du centre village)	87	6
Prog petite enfance (Aménagement de salle et bureau / réaménagement de la cour / Délocalisation du RPE / Rénovation de la salle de temps collectif)	97	145
Prog population état civil	0	9
Prog sécurité (Mise en conformité des poteaux de Défense Incendie suite à l'étude de DECI / Alarmes intrusions)	15	25
Prog voirie éclairage public (Réfection de chaussées Quartier Jayr, Piste cyclable Riondaz, voie piétonne Lingeat - Champ Jacquet-Vigne et Boulevard Herriot)	946	290
Prog nouvelle Mairie et abords	1 297	En AP
Reste RAR 2024		30
28	TOTAL	3 375
		568

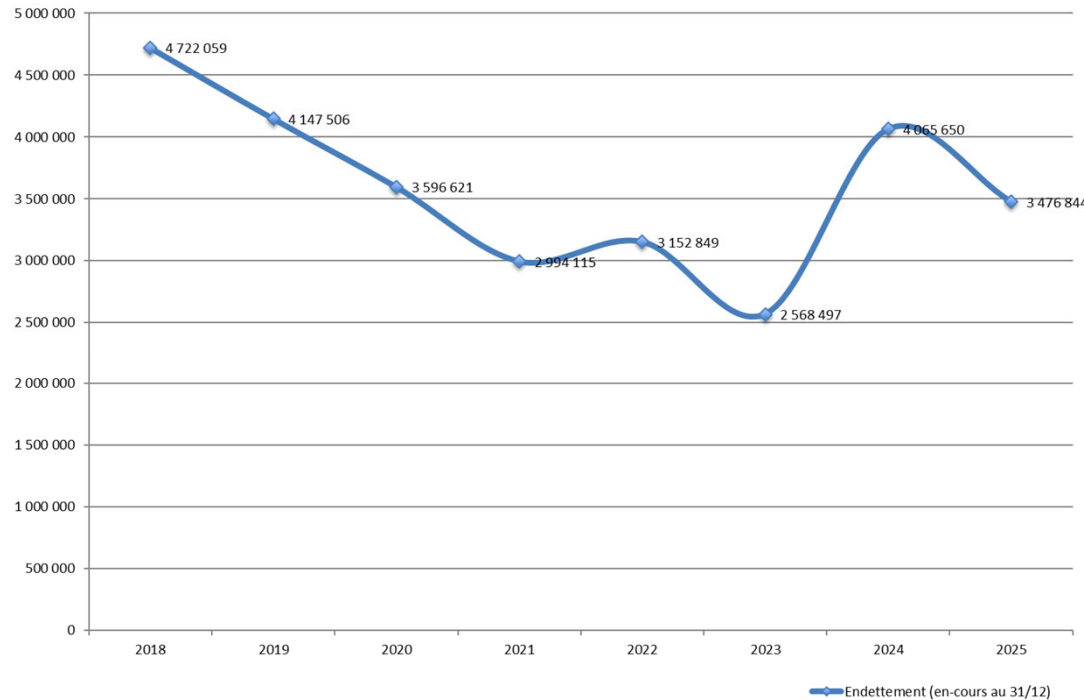
Le budget d'investissement

- ✓ Les principales réalisations effectuées en 2025 concernent :
- Des études d'aménagements et d'urbanisme avec la poursuite de la révision générale du PLU
 - La rénovation de la Cure notamment avec la reprise de l'électricité et de l'isolation des combles
 - La culture avec la continuité du développement du fonds de livres, de jeux, de CD et de vinyles
 - Les économies d'énergie avec des travaux sur la GTC de la salle André Chanel et de l'école de la Prairie
 - Le renouvellement du mobilier dans les locaux du centre de loisirs
 - Des équipements informatiques correspondant à une quote-part refacturée par GBA dans le cadre de l'amortissement des investissements réalisés par GBA pour Viriat durant les 5 dernières années, compte tenu du changement des règles de facturation ainsi que des nouveaux besoins (en particulier l'école numérique)
 - L'acquisition par les services municipaux d'un robot de tonte d'occasion pour le parc des sports et d'une faucheuse d'accotement
 - Les équipements sportifs avec des dépenses engagées pour des travaux de reprise d'étanchéité des vestiaires sur les bâtiments du foot et du rugby ainsi que la rénovation des courts de tennis
 - Le foncier avec le remboursement des annuités pour l'acquisition des tenements du centre village
 - La petite enfance avec la reprise des plaques de polycarbonates des jardins d'hiver et l'engagement de l'aménagement extérieur de la cour du multi-accueil, le réaménagement du RPE et de la salle des temps collectifs
 - La réalisation de travaux de voirie notamment la réfection de chaussée au Quartier Jayr, la création de la piste cyclable de Riondaz, la réalisation d'une voie piétonne route de Marboz et boulevard Herriot.
 - La poursuite de la réalisation de la nouvelle mairie

**Dépenses d'équipement brut / habitant
à Viriat : 472,51 € / hab**

**Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
426,51 € / hab**

Situation de la dette au 31 décembre 2025



La dette au 31 décembre 2025 est de 3 476 844 €.

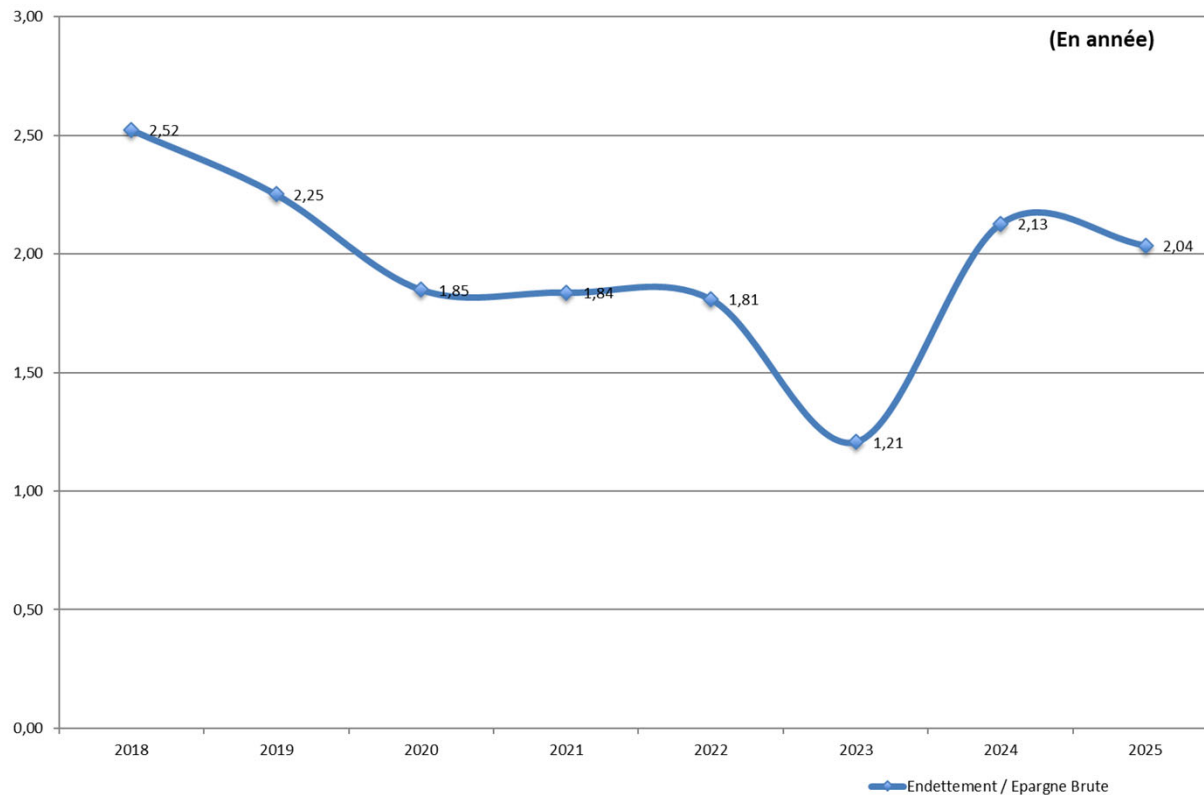
Aucun emprunt n'a été souscrit durant l'année 2025.

Le solde des emprunts retrouve un niveau similaire à 2020 soit en dessous du niveau d'endettement de 2014 (7 464 188 €).

Encours de la dette / habitant à Viriat :
486,68 € / hab

Moyenne nationale de notre strate ⁽¹⁾ :
859,22 € / hab

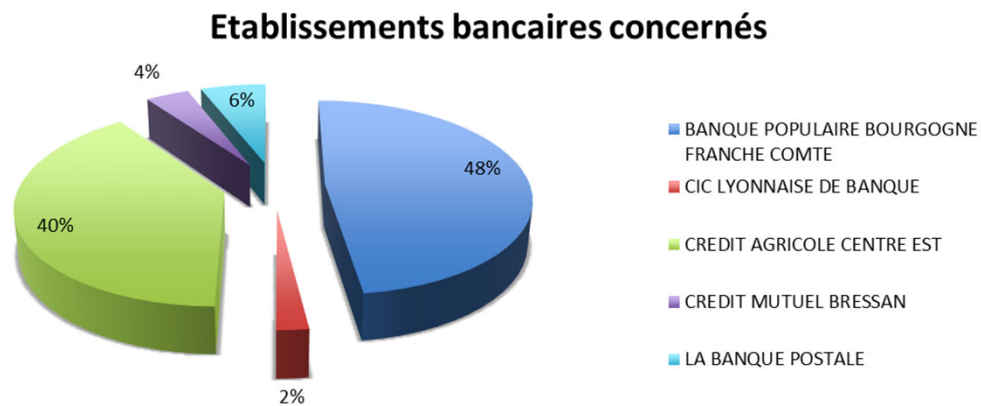
CAPACITE DE DESENDETTEMENT DE LA COMMUNE



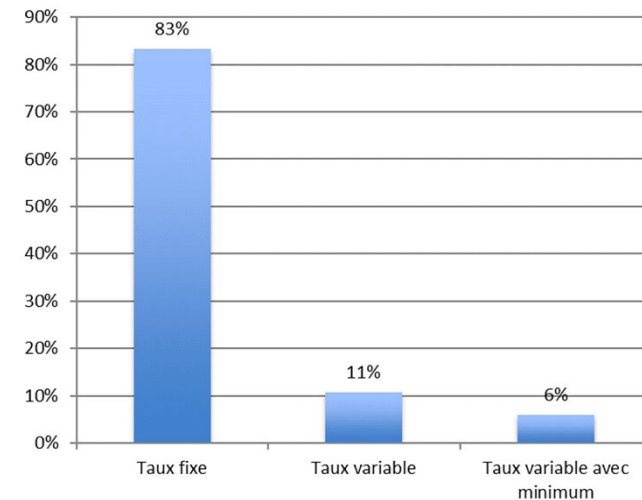
La capacité de désendettement repart à la baisse : elle est de 2,04 années au 31 décembre 2025.

Le service de gestion comptable de l'Etat considère une capacité de désendettement comme confortable entre 5 et 7 années.

CARACTERISTIQUES DE L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2025



Répartition de l'encours selon type de taux



10 emprunts sont en cours au 31 décembre 2025: 6 sont à taux fixe et 4 sont à taux variable.

1 emprunt à taux fixe se termine en 2027

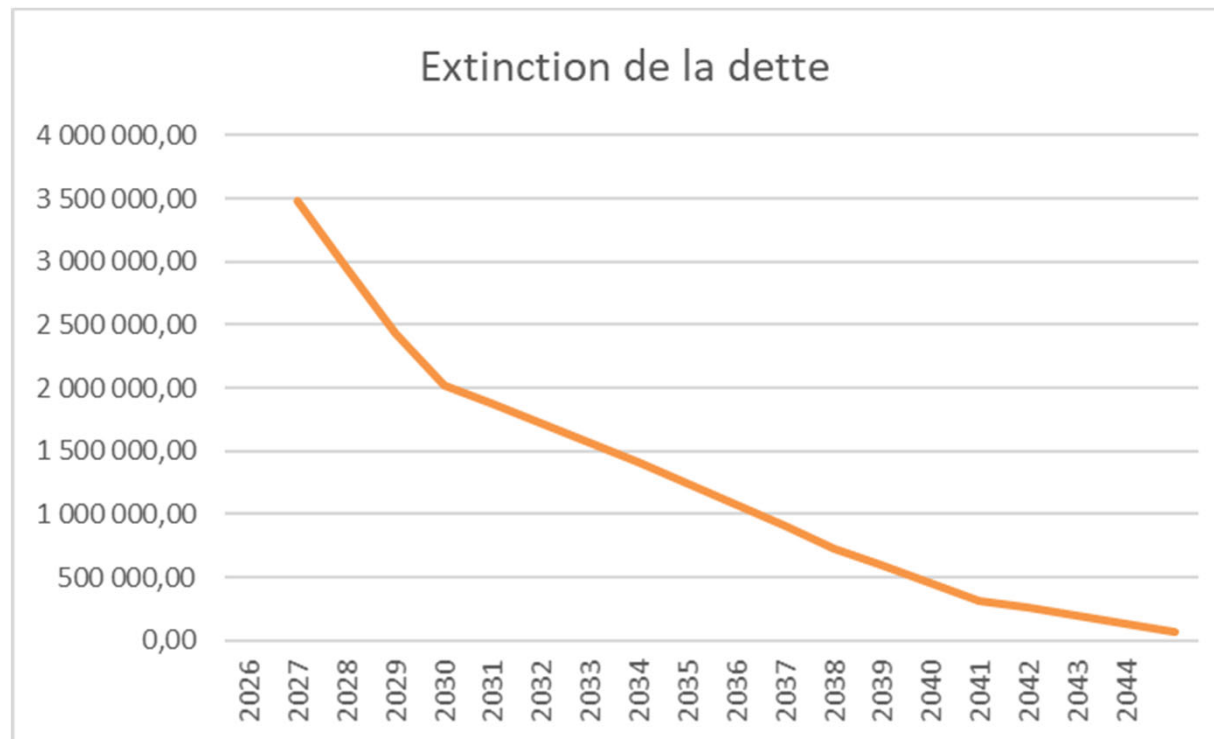
6 emprunts dont les 4 emprunts à taux variable se terminent en 2028

3 emprunts ont un terme au-delà de 10 ans.

Extinction de la dette

✓ A échéance de 2 ans, 8 emprunts arriveront à terme.

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	et + jusqu'en 2044
Amortissements de la dette	526 308,35	522 448,18	408 527,17	146 469,72	150 660,88	154 980,26	159 431,93	164 020,12	1 243 997,04
Capital restant du au 31/12	2 950 535,30	2 428 087,12	2 019 559,95	1 873 090,23	1 722 429,35	1 567 449,09	1 408 017,16	1 243 997,04	



RESULTATS PREVISIONNELS 2025 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat antérieur Budget Commune		2 541 044,53 €		2 467 377,78 €	- €	5 008 422,31 €
Opérations réalisées sur l'exercice Budget Commune	- 8 156 503,96 €	8 860 308,58 €	- 4 079 539,63 €	2 670 895,13 €	- 12 236 043,59 €	11 531 203,71 €
<i>Résultat de l'exercice Budget Commune</i>	703 804,62		-1 408 644,50		-704 839,88	
TOTAL	- 8 156 503,96 €	11 401 353,11 €	- 4 079 539,63 €	5 138 272,91 €	- 12 236 043,59 €	16 539 626,02 €
Résultat TOTAL	3 244 849,15		1 058 733,28		4 303 582,43	
Restes à réaliser :			- 569 281,91 €	229 017,77 €	- 569 281,91 €	229 017,77 €
Solde des restes à réaliser			-340 264,14			
RESULTAT y compris les restes à réaliser :	3 244 849,15		718 469,14		3 963 318,29	

<i>Affectation proposée :</i>		solde des restes à réaliser	Total à financer en investissement
Résultat de fonctionnement constaté :	3 244 849,15 €		
Excédent d'investissement constaté (001) :	1 058 733,28 €		
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :	- €	- 340 264,14 €	- €
Résultat reporté sur le fonctionnement possible sur 2025 de (002) :	3 244 849,15 €		

Evolution des résultats annuels

Evolution des résultats	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat fonctionnement	1 087 849,73	1 198 247,79	817 452,37	825 061,83	1 138 742,48	926 824,00	703 804,62
Resultat Investissement	917 301,10	2 169 508,18	-2 335 881,56	346 690,02	-503 897,93	2 768 944,56	-1 408 644,50
Résultat global	2 005 150,83	3 367 755,97	-1 518 429,19	1 171 751,85	634 844,55	3 695 768,56	-704 839,88



ORIENTATIONS 2026



TENDANCES DE FONCTIONNEMENT 2026

- ✓ Une stabilisation des dépenses énergétiques avec des prix annoncés stables au MWh (électricité et gaz) par rapport à 2025
- ✓ Nécessité de prendre en compte l'augmentation des cotisations de retraite des agents (CNRACL) annoncées depuis 2025 jusqu'en 2028
- ✓ Une augmentation des bases des valeurs locatives de 0,80 % suivant l'évolution de l'indice IPCH
- ✓ L'application d'un coefficient correcteur sur le montant de compensation de la taxe foncière concernant l'abattement de 50 % des bases des locaux industriels : 0,807 qui va générer une baisse de produits
- ✓ Une augmentation attendue de D.S.R. (Dotation de solidarité Rurale) composante de la dotation globale de fonctionnement. L'enveloppe augmenterait de + 150 M€ soit 2,377 Md€ + 6,73 %.
- ✓ Des perspectives encourageantes d'une reprise de la dynamique des D.M.T.O.
- ✓ Maintien de l'accompagnement de la dynamique associative
- ✓ Installation de la box médicale sous forme de location

LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT LISTEES POUR 2026 :

- ✓ Les études d'aménagement et d'urbanisme pour terminer la révision du PLU
- ✓ L'acquisition et l'équipement d'un camion pour les pompiers
- ✓ Les économies d'énergie (Parc des sports / école des Tilleuls / bâtiments municipaux)
- ✓ Les équipements festifs (porte ascenseur PMR à la salle des fêtes et une remorque de barrières de type « POLICE »)
- ✓ Equipements scolaires et restaurant scolaire (Réaménagement des sanitaires de l'Ecole maternelle des Sources + Façade de l'Ecole des Tilleuls suite à des incivilités + Renouvellement du matériel de cuisines du restaurant scolaire)
- ✓ Equipements informatiques (lié au changement de facturation de la Direction des Services Informatiques et équipements numériques)
- ✓ Equipement des services municipaux (remplacement d'un véhicule astreinte fourgon + achat d'une pelle mécanique + remplacement d'une tondeuse)
- ✓ Equipements sportifs (Etudes pour l'extension de la salle de réception Rugby et Marathon, agrandissement des terrains de boules)
- ✓ La culture (poursuite du renouvellement du fonds documentaire) + des frais d'études pour l'agrandissement de la salle Thevenon

LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT LISTEES POUR 2026 :

- ✓ Les acquisitions foncières (voirie, remboursement des annuités de portage foncier à l'EPFL)
- ✓ La petite enfance : Réaménagement de la micro-crèche + rénovation du sol du dortoir du multi accueil
- ✓ L'acquisition d'un module columbarium et la poursuite de la reprise des concessions
- ✓ Sécurité (Remise en état des systèmes d'alarme sur les bâtiments, vidéo protection)
- ✓ Prog. Voirie – éclairage public – déplacements doux – plan stratégique voirie : Travaux sur les requalifications des ponts, cheminement doux Curtaringe + travaux route de Paris + Parking + Parvis de l'église – Borne IRVE + Local vélo
- ✓ Etudes de réaménagement de la mairie historique
- ✓ Nouvelle Mairie

Pour mémoire : Restes A Réaliser : 539 280 €

Avec notamment le réaménagement de la cour du Multi-Accueil (145 K€), reconnaissance des sentiers de randonnées et balisage (11 K€), frais d'études sur le parc des sports (17 K€), Alarmes intrusions sur des bâtiments (25 K€), Panneaux lumineux (22K€), voie piétonne Route de Marboz (120 K€), frais d'études – Cheminement doux Curtaringe (49 K€), frais d'études Avenue de Macon (55 K€), Borne IRVE (35 K€)

En conclusion

- ✓ Le mandat 2020-2026 a été marqué par une crise sanitaire puis par des crises économiques et énergétiques.
- ✓ Le programme pluriannuel d'investissement 2020-2026 d'un montant de 21 277 178 euros a été réalisé à hauteur de 86,58 %. L'écart s'explique par le programme de la nouvelle mairie qui prendra fin courant 2026.
- ✓ Le montant total des subventions d'investissement perçues par la commune au cours de ce mandat 2020-2026 représente une somme de 3 348 501 euros.